

Formulaire de rapport « Réalisation des premiers entretiens dans les communes »

Complément au guide « Premier entretien obligatoire avec les personnes étrangères récemment arrivées en Suisse » à l'intention des communes

Pour chaque premier entretien et pour chaque participation d'un IC convoqué par l'intermédiaire d'un service d'interprétariat, les communes reçoivent un montant forfaitaire de la part de l'Office de l'intégration et de l'action sociale. Cette somme s'élève à 45 francs par entretien et à 76 francs par interprète. Le décompte est annuel et transmis au moyen du formulaire de rapport. Celui-ci est envoyé aux communes chaque fin d'année et vaut pour l'année suivante. Il offre aussi une synthèse des données les plus importantes du premier entretien qui servent de justificatifs et doivent pouvoir être présentées sur demande.

Le formulaire de rapport comprend les rubriques et questions suivantes :

Premiers entretiens

- Nombre des premiers entretiens

Selon sexe et âge

- Nombre d'adultes masculins (à partir de 18 ans)
- Nombre d'adultes féminins (à partir de 18 ans)
- Nombre d'adolescents masculins (15-17 ans)
- Nombre d'adolescents féminins (15-17 ans)
- Nombre d'enfants jusqu'à 14 ans qui ont participé aux premiers entretiens

Selon le pays d'origine

- Nombre total de ressortissants de pays de l'UE et de l'AELE
- Nombre total de personnes d'Etats tiers

Envois à l'AdI

- Nombre d'envois recommandés à l'AdI
- Nombre d'envois obligatoires à l'AdI

Durée

- Durée moyenne du premier entretien
- Durée moyenne de la préparation et du suivi par le premier entretien
- Quelles sont les réactions des personnes nouvellement arrivées face aux premiers entretiens (p. ex. satisfait, insatisfait, intéressé, indifférent, reconnaissant, etc.)?

Recours à l'interprétariat communautaire durant les premiers entretiens

- Nombre des premiers entretiens avec recours à l'interprétariat communautaire
- Durée moyenne d'intervention des interprètes communautaires (IC)
- Pour quelles langues avez-vous eu recours aux IC (indiquer la ou les langues)
- Quelles difficultés ont surgi lorsque vous avez fait appel à des interprètes communautaires (Aucun interprète n'a été trouvé pour la langue voulue, la prestation était de qualité insuffisante, l'organisation est compliquée)?
- Quelles améliorations serait-il possible d'apporter pour le recours aux interprètes communautaires?